

[Vendredi 23 juin s'est tenu un groupe de travail ministériel sur l'égalité professionnelle](#) entre les femmes et les hommes et la diversité.

La CGT a rappelé son exigence d'entrer dans un cycle de discussions sur l'ensemble de ces questions. Mais elles ne seront constructives et apporteront du concret aux personnels qu'à la seule condition qu'il y ait une volonté politique réelle et des moyens en rapport. Sans cela nous en resterons au niveau de l'affichage de bonnes intentions qui nous conduiront à l'échec comme ces dernières années.

Il est en effet nécessaire d'obtenir des garanties afin d'aboutir à une amélioration concrète de la situation des femmes dans les administrations économiques et financières et en finir avec toute forme de discrimination quelque soit le critère.

- Aujourd'hui l'inégalité entre les femmes et les hommes ne régresse pas : carrières, rémunérations, pensions sont toujours inférieures à celles des hommes.
- Aujourd'hui les cas de discriminations se multiplient, qu'ils soient liés à la situation de handicap, au genre, à l'origine ou à l'engagement syndical...
- Aujourd'hui nous sommes de plus en plus souvent contraints d'intervenir à différents niveaux pour régler les cas de discriminations portés à notre connaissance, y compris en saisissant le défenseur des droits ou le tribunal administratif.

Cet état de fait illustre l'échec de la politique ministérielle sur ces questions, que ce soit en terme de prévention, ou de réparation et justifie nos exigences pour passer des constats, des paroles, aux actes.

La CGT a des propositions à faire et exige des moyens budgétaires pour lutter vraiment contre les discriminations et gagner l'égalité.

Soyons certains que pour aboutir, la mobilisation du plus grand nombre est indispensable.

Colonne de droite publique: [Réunions et comptes rendus](#)

Public: [Égalité / Discriminations](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)